Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Restos du Cœur- Sion (tenue par voie de consultation en 2023)

L'AG de l'association des Restos du Cœur – Sion, ne s'est pas tenue en présentiel. Elle a été remplacée par une consultation portant notamment sur les objets devant statutairement figurer à l'ordre du jour.

Une communication, remplaçant l'habituelle convocation, a été adressée aux membres, c.à.d. à toutes les personnes ayant versé au moins l'équivalent de la cotisation annuelle. Les comptes de l'exercice 2023 ainsi qu'un rapport d'activité figurent sur le site : www.restosducoeur-sion.ch afin que tous les intéressés puissent en prendre connaissance.

Afin de tenir nos sympathisants au courant des activités, 862 lettres ont été adressées début février et 27 réponses nous sont parvenues.

Les divers points soumis au vote des membres ont été acceptés. Cela concerne en particulier :

- l'approbation du procès-verbal de l'AG 2023 (figurant sur le site),
- le rapport d'activité du comité pour l'exercice 2023 (figurant sur le site),
- l'approbation des comptes 2023 et du rapport des vérificateurs de compte (figurant sur le site),
- la décharge donnée au comité,
- le comité a accueilli deux nouvelles membres en 2023. Valentine Dubois et Tamara Pfammatter ont remplacé Nathalie Clerc et Catherine Constantin-Reynard. Ces dernières sont chaleureusement remerciées pour leur activité au sein du comité pendant de nombreuses années. Le comité actuel poursuivra ses fonctions en 2024.

Les contributions demeurent inchangées (35 fr pour la cotisation et 150 fr pour le parrainage).

Sion, avril 2024

Le comité